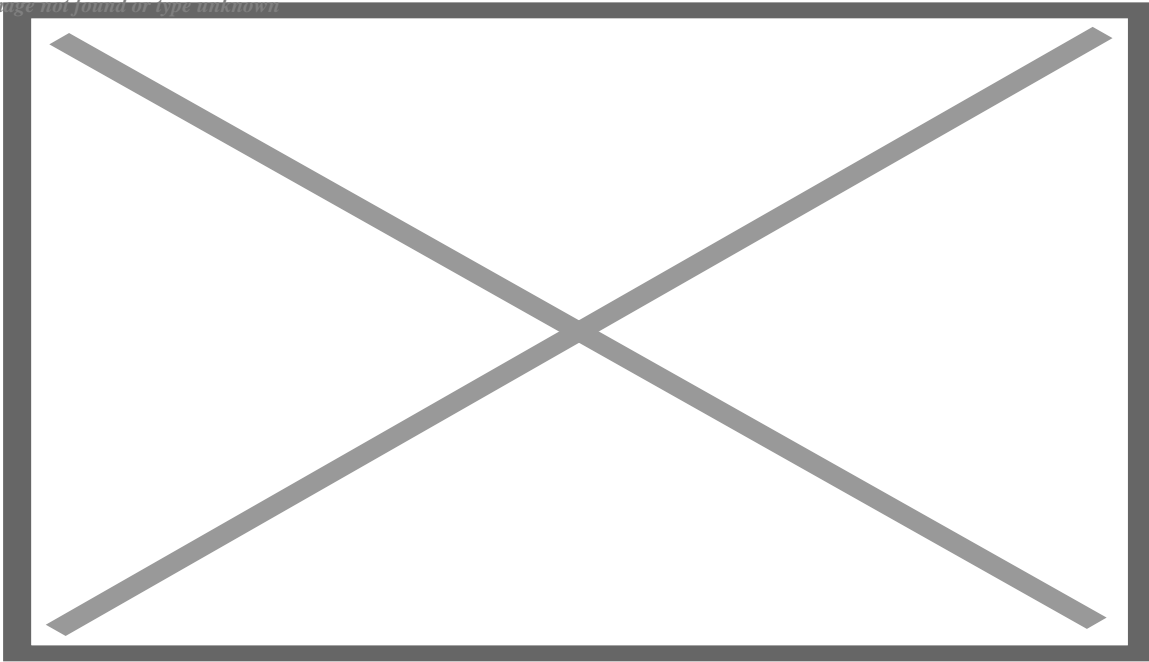


Uruguay : clameur de justice contre les crimes de la dictature

Image not found or type unknown



Montevideo, 4 février (RHC) L'Association des anciens politiques d'Uruguay, Crysol, a aujourd'hui demandé au président de la Cour Suprême de Justice (SCJ) de donner la priorité à l'enquête sur les crimes commis pendant la dictature de 1973 à 1985.

Crysol a adressé une lettre à John Pérez, nouveau magistrat en exercice, à qui il a rappelé les arrêts rendus par des instances juridiques internationales pour juger des crimes imprescriptibles contre l'humanité.

La lettre proclame que "la justice est un droit de toutes les victimes et une nécessité sociale pour affirmer la démocratie, l'État de droit et créer les conditions qui empêchent la répétition d'événements aussi malheureux".

À cet égard, il a mentionné parmi les cas non élucidés les disparitions de Luis Eduardo González et Óscar Tassino, ainsi que les assassinats de Diana Maidanik, Laura Raggio et Silvia Reyes, connus sous le nom de cas des filles d'avril.

Les anciens responsables politiques ont demandé une réunion avec tous les ministres de la Cour pour discuter de l'état des affaires judiciaires liées à la dictature, car, selon eux, la majorité des juges est

opposée à cette revendication.

La déclaration de Crysol va à l'encontre de la tentative du parti officiel Cabildo Abierto et des militaires de transférer des prisons aux domiciles d'anciens répressifs de la dictature condamnés pour crimes et tortures et de terrorisme d'Etat.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/284997-uruguay-clameur-de-justice-contre-les-crimes-de-la-dictature>



Radio Habana Cuba